Délibération n°2019/47

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 17 octobre 2019 :

Objet : Création du Diplôme Universitaire L'internet of object (DU L'IoT)
Le conseil d'administration approuve la création du Diplôme d'Université « L'IoT au service de l'industrie 4.0 », pour l'ouverture d'une première session au mois de mars 2020. Le tarif du DU « L'IoT au service de l'industrie 4.0 » est fixé à 4 865 € nets de taxe, pour les 10 jours de formation, en application de la politique de prix fixé pour les programmes inter-entreprises.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23 Votants : 20 Pour : 18 Contre : Abstention : 2

Troyes, le 17 octobre 2019
Le président du conseil d'administration

Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18 octobre 2019
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18 octobre 2019

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr